

Démarche pour devenir tuteur.

Par Combes, le 10/07/2009 à 09:20

Bonjour,

Une étudiante d'origine étrangère vivant depuis 6 ans en France chez un oncle et s'inscrivant à l'université a fait une demande de bourse. Cependant afin de l'obtenir elle doit leur procurer un certificat juridique attestant que son oncle et sa tante sont ses tuteurs légaux ; le problème est qu'elle a seulement un papier de ses parents (restés dans son pays d'origine) attestant qu'ils la confient à cet oncle et sa femme. J'aimerai savoir quelles sont les démarches judiciaires à entreprendre afin qu'ils deviennent ses tuteurs légaux.

Merci d'avance